



## Extrait du registre des délibérations

-----  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
-----

### Délibération n° 99\_2026\_002

#### Installation du Conseil Communautaire

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 22 avril deux mille vingt-six à 18 h 00  
salle des Actes de l'hôtel de Ville à Saint-Amand-Montrond.

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs	Membres votants	POUR	CONTRE	Abstentions	Date de convocation	Date de l'affichage
38	34	2	36	0	0	0	13/04/2026	13/04/2026

#### Conseillers présents :

Almaric GUIDOUX, Aurélien DEQUIEDT, Olivier PARILLAUD, Roger PORTMANN, Pascal AUPY, Fabienne PETIT, Didier NOYER, Christelle DAGOIS, Patrick BIGOT, Bernadette ROBIN (suppléante de Fabienne TROMPAS), Philippe AUZON, Philippe PERRICHON, Michelle RIVET, Richard BEGUIN, Franck DAUMIN, Yan CADIER, Clarisse DULUC, Stéphane GIBAUT, Brice SOULIVONG, Emmanuel RIOTTE, Isabelle CHAPUT, Jacqueline CHAMPION, Geoffroy CANTAT, Mélanie GROSBOT, Arnaud CHAMPAGNEUX, Brigitte MERCIER, Raphaël FOSSET, Sophie CUINIERES, Desislava DIMOV, Jean-Pierre PEAUDECERF, Antoine LE VILAIN, Frédérique BISSONNIER, Patrick MOREL, Charles ADOLPH

#### Conseillers ayant donné pouvoir :

Philippe MARME pouvoir à Isabelle CHAPUT,  
Patrick RAVARD pouvoir à Geoffroy CANTAT

#### Conseillers absents :

Philippe AUPET  
Patrick PREVOST

#### Secrétaire de séance : Clarisse DULUC

*La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans*

*Extrait du registre des délibérations*-----  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
-----**Délibération n° 99\_2026\_002****Installation du Conseil Communautaire**

Rapporteur : Charles ADOLPH

Vu l'article L5211-6 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Le Doyen d'âge, Monsieur Charles ADOLPH, préside la séance ;

Il procède à l'installation des 36 conseillers communautaires, 16 conseillers suppléants, prend acte de l'absence de 2 conseillers communautaires, puis appelle les présents par ordre alphabétique des communes :

	<u>Les 38 délégués titulaires</u>	<u>les 16 délégués suppléants</u>
ARPHEUILLES	Almaric GUIDOUX	Chantal VERGER
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Aurélien DEQUIEDT	Antoine DANNAUD
BOUZAIS	Olivier PARILLAUD	Nathalie BERNARDON
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Roger PORTMANN	Yannick DANIEL
CHARENTON-DU-CHER	Pascal AUPY Fabienne PETIT	
COLOMBIERS	Didier NOYER	Sylvie HOCHARD
COUST	Christelle DAGOIS	Hubert CHEVRETTE
DREVANT	Patrick BIGOT	Denis COZIEN
FARGES-ALLICHAMPS	Fabienne TROMPAS	Bernadette ROBIN
LA CELLE	Philippe AUZON	Sylvain LE CLECH
LA GROUTTE	Philippe PERRICHON	Damien RONDET
MARÇAIS	Michelle RIVET	Patrick LAVAINÉ
MEILLANT	Richard BEGUIN	Corinne LAUDAT
NOZIÈRES	Franck DAUMIN	Valérie OPTAT
ORCENAI	Yann CADIER	Morgan GUIGNARD
ORVAL	Clarisse DULUC Stéphane GIBAUT Brice SOULIVONG	
SAINT-AMAND-MONTROND	Emmanuel RIOTTE Isabelle CHAPUT Philippe MARME Jacqueline CHAMPION Geoffroy CANTAT	

*La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans*

Mélanie GROSBOT  
Arnaud CHAMPAGNEUX  
Brigitte MERCIER  
Raphaël FOSSET  
Sophie CUINIERES  
Patrick RAVARD  
Desislava DIMOV  
Jean-Pierre PEAUDECERF  
Antoine LE VILAIN  
Frédérique BISSONNIER  
Philippe AUPET  
Patrick PREVOST

SAINT-PIERRE-LES ÉTIEUX  
VERNAIS

Patrick MOREL  
Charles ADOLPH

Philippe HOUBRON  
Jean-Louis MAUSSANT

Messieurs Philippe AUPET et Patrick PREVOST sont absents non excusés.

**Le Conseil communautaire prend acte de l'installation.**

La secrétaire,



Christine DULUC

Le Président,



Emmanuel RIOTTE